

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 novembre 2005
(convocation du 14 novembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIRES Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
FAILLE Marie Claude	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Prestations intellectuelles - Refonte du Système
d'information des Ressources humaines - Assistance à maîtrise d'ouvrage -
Procédure adaptée - Autorisation de signer le marché**

Monsieur SEUROT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux est contrainte de changer d'outil de gestion des Ressources humaines. En effet, la société GFI-SINORG ne s'est pas engagée formellement à maintenir le logiciel de paie et de carrières actuel après 2006.

Cette perspective de changement de logiciel offre l'opportunité de refondre le système d'information des ressources humaines (SIRH) pour accompagner l'évolution de la fonction Ressources humaines.

Il est proposé de recourir à un prestataire extérieur pour assister le pôle Ressources sur les études préalables au choix de l'outil, l'ingénierie du marché et l'élaboration de la stratégie de conduite du changement.

I. Enjeux et objectifs du projet d'évolution de la fonction Ressources humaines et de refonte du SIRH :

La fonction Ressources Humaines est par nature une compétence partagée entre les directions et la direction des Ressources Humaines. Une réflexion doit s'engager sur ce partage, allant dans le sens d'une plus grande implication des directions dans la gestion des ressources humaines et d'un recentrage de la DRH sur ses fonctions de conseil, de pilotage et de prospective. Cette réflexion doit bien sûr prendre en compte les spécificités des différents services. La refonte du système d'information des ressources humaines offre l'opportunité de retravailler sur ces fonctions.

Il s'agit également, par la mise en place d'un système d'information des ressources humaines partagé, de donner les moyens aux différents acteurs de la fonction RH de s'approprier et d'assumer leur nouveau rôle. Le futur système devra couvrir les fonctions essentielles de gestion des ressources humaines au sein d'un EPCI, y compris les fonctions de pilotage.

Trois principes guident la réflexion menée par la CUB sur l'évolution de sa politique de ressources humaines :

- **gérer les agents au plus près**
- **valoriser l'agent**
- **améliorer le dialogue avec les acteurs de la fonction Ressources Humaines.**

L'évolution de la fonction Ressources Humaines et la refonte du SIRH doivent être menées dans le respect de ces orientations.

II. Objet du marché et déroulement de la prestation :

L'objet du présent marché consiste en une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de refonte du Système d'information des Ressources humaines.

Dans ce cadre, 3 types de missions sont confiés au prestataire extérieur :

- Assistance sur le volet Etude : diagnostic de l'organisation actuelle de la fonction Ressources humaines sur la base des études préalables menées par le chef de projet ; analyse du SIRH actuel, détermination de scénarii et approfondissement d'un scénario ;
- Assistance à l'ingénierie du marché : assistance pour la rédaction du cahier des charges pour l'acquisition, le déploiement et la maintenance de l'outil et pour le suivi de l'ensemble des phases de la procédure du marché ;
- Assistance à l'élaboration de la stratégie de conduite du changement qui doit intégrer à la fois la mise en œuvre d'une nouvelle politique de ressources humaines et le changement d'un outil support du futur système d'information.

Le recours à une Assistance à maîtrise d'ouvrage se justifie donc notamment par un besoin en compétences techniques et par la nécessité de se faire accompagner par un conseil extérieur et objectif pour accompagner les directions sur ce projet de changement.

III. Déroulement de la procédure :

Dans ce cadre, une mise en concurrence a été organisée sur la base de l'article 28 (Marché à procédure adaptée) du Code des Marchés publics.

Le coût estimatif était de 142 000€ HT.

L'avis d'appel à la concurrence a été publié au BOAMP le 4 mai 2005.

47 sociétés ont retiré un dossier de consultation

11 sociétés ont remis une offre. Il s'agit des sociétés suivantes :

- CABINET FRANÇOIS LAMOTTE
- BPR CONSEIL / CESAR CONSULTING
- BPI
- INEUM CONSULTING
- CBL CONSULTING
- INITIATIVES RH
- UNIOLOG MANAGEMENT
- CAP GEMINI
- ERNST & YOUNG ENTREPRENEURS CONSEIL
- KPMG
- DELTA SI.

Suite à la phase de sélection des candidatures, 5 sociétés ont été retenues pour l'analyse des offres effectuée sur la base de 4 critères pondérés :

- KPMG
- FRANÇOIS LAMOTTE
- UNIOLOG MANAGEMENT
- ERNST & YOUNG ENTREPRENEURS CONSEIL
- CBL CONSULTING.

Après analyse technique et financière des offres des sociétés précitées, il a été jugé que la société ERNST & YOUNG ENTREPRENEURS CONSEIL, domiciliée au 129 rue Servient, Tour du Crédit Lyonnais 69326 LYON cedex 03, présente l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le coût de la prestation s'élève à 119 900€ HT, soit 143 400,40 € TTC.

Les éléments constitutifs de ce marché sont consultables pour les conseillers communautaires au secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information au 1^{er} étage de l'hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Cette dépense sera imputée au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 20, compte 205, fonction 0200, CRB R300.

En conséquence, si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le président à signer le marché à procédure adaptée à intervenir avec la société ERNST & YOUNG ENTREPRENEURS CONSEIL dont le siège social est situé au 129 rue Servient, Tour du Crédit Lyonnais 69326 LYON cedex 03 et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
30 NOVEMBRE 2005**

M. BERNARD SEUROT

